

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 - IDENTIFICATION

Identificateur de produit utilisé sur l'étiquette: PCS Neutralizer

Autre identificateur: 6050

Utilisation recommandée et restrictions sur l'utilisation chimique: Pour usage professionnel seulement.

Manufacturier/Fournisseur:

Process Cleaning Solutions Ltd.

Adresse :

2060 Fisher Dr.

Peterborough, ON K9J 6X6

Téléphone: 705-740-2880

Télécopieur: (705)-745-1239

Tél. Urgence 24 heures: Info Trac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord), 011-1-352-323-3500 (International)

SECTION 2 – IDENTIFICATION DE(S) DANGER(S)

Classification de la substance chimique:

Ce produit n'est pas considéré comme étant dangereux par le 1012 OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200)

Éléments d'étiquetage: N/A

Avertissement:

N/A

Déclarations de danger

N/A

Déclarations préventives

N/A

Pictogramme(s) des dangers

Dangers non-classés ailleurs: Pas connu.

Ingrédients avec une toxicité aigüe inconnue: 0%

SECTION 3 - COMPOSITION/DONNÉES SUR LES CONSTITUANTS

Nom chimique, nom commun et synonymes:	# de registre CAS	Concentration %

*Si aucune information n'est fournie, ce produit ne contient aucune substance qui, aux concentrations données, est considérée comme étant dangereuse pour la santé

**** Si le nom chimique/# de registre CAS est “exclusif” et/ou le % de poids est indiqué sous forme d’intervalle, cette information a été retenue sous forme de secret commercial .**

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Description des premiers soins:

En cas d'ingestion: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un docteur/médecin.

En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'inhalation: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un docteur/médecin en cas de malaise respiratoire.

En cas de contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

Symptômes aigus et différés, et les effets: Peut causer l'irritation des yeux.

Autres soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires: Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction:

Agents extincteurs appropriés: Utiliser des moyens d'extinction appropriés dépendamment des conditions et circonstances locales et environnantes.

Agents extincteurs non appropriés: Pas disponible.

Dangers particuliers causée par la substance ou mélange: Pas disponible.

Classification d'inflammabilité: Non inflammable

Produits de combustion dangereux: Oxydes de carbone

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers:

Équipement de protection pour les pompiers: les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome avec masque intégral en mode pression positive.

Procédures de lutte contre l'incendie: Écarter les conteneurs de la zone d'incendie si cela est sécuritaire. Refroidir les récipients fermés exposés au feu en pulvérisant de l'eau sur ceux-ci. Ne pas laisser d'écoulements provenant de la source de l'incendie allé dans les égouts ou dans les cours d'eau. Contenir l'eau avec une digue.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle, équipement de protection et procédures d'urgence: Toutes personnes directement impliquées avec le nettoyage du déversement doivent porter un équipement de protection contre les produits chimiques adéquats. Éloigner le personnel non autorisé du déversement ou de la fuite. Demeurer en amont du vent. Restreindre l'accès à la zone jusqu'à la fin des opérations. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Prévenir d'autres fuites ou déversements si cela est sécuritaire. Imbiber avec un matériau absorbant inerte. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme de la sciure. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales appropriées.

Les procédures d'intervention dans les cas d'un déversement spécial: Dans le cas d'un accident de transport, contacter Info Trac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord), 011-1-352-323-3500 (International). Si une fuite ou un déversement dans l'environnement se produit aux États-Unis au-delà de la quantité à déclarer dans l'EPA, aviser immédiatement le centre national d'urgence aux États-Unis (téléphone: 1-800-424-8802).

SECTION 7 – ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

Précautions à prendre pour la manutention: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de pratiques sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection recommandée dans la section 8. Éviter le contact avec la peau ou les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brumes/vapeurs et pulvérisations. Se laver le visage, les mains et toute peau exposée, après manipulation.

Exigences d'entreposage: Conserver le récipient bien fermé et entreposé dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder sous clef. Tenir hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles: Agents oxydants. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques ou produits nettoyeurs.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Contrôle de l'exposition:

Directives d'exposition

Ce produit ne contient aucun ingrédient dont les limites d'exposition professionnelle sont à des concentrations inférieures à leurs valeurs-limites/concentrations et qui contribuent à la classification des risques du produit.

Mesures de protection individuelle, telles que l'équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage Protection de la peau et du corps Protection respiratoire

Aucun équipement de protection spécial requis.
Aucun équipement de protection spécial requis.
Aucun équipement de protection nécessaire lors de l'usage normal. En cas d'irritation, la ventilation et l'évacuation peuvent être nécessaires.

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence: Liquide incolore

Odeur: Légère odeur de vinaigre

Seuil olfactif: Aucune information pertinente disponible

pH: 2.5-3.5

Point de congélation/fusion: Aucune information pertinente disponible

Point initial d'ébullition/intervalle d'ébullition: 100 °C

Point d'éclair: Aucune information pertinente disponible

Point d'éclair (Méthode): Aucune information pertinente disponible

Taux d'évaporation (Acétate de butyle = 1): Similaire à l'eau

Inflammabilité (solide, gaz): Non inflammable

Limite d'inflammabilité inférieure (% by vol.): Non inflammable

Limite d'inflammabilité supérieure (% by vol.): Non inflammable

Pression de vapeur: 18 mm Hg à 20°C

Densité de vapeur: Aucune information pertinente disponible

Densité relative: Aucune information pertinente disponible

Solubilité dans l'eau: Dispensable

Autres solubilités: Aucune information pertinente disponible

Coefficient de partage: Aucune information pertinente disponible

Température d'inflammation spontanée: Aucune information pertinente disponible

Température de décomposition: Aucune information pertinente disponible

Viscosité: 1.222 mPa·s à 20°C

Autres commentaires chimiques/physiques: Aucune information pertinente disponible

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: En temps normal, non réactif.

Stabilité chimique: Stable.

Possibilité de réactions dangereuses: Aucune polymérisation dangereuse.

Conditions à éviter: Garder hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter tout contact avec des matières incompatibles.

Matières incompatibles: Agents oxydants forts, acides forts.

Produits de décomposition dangereux: Aucun connu. Se référer à «Produits de combustion dangereux» dans la Section 5.

SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Information sur les voies d'exposition probable:

Voies d'entrée - Inhalation: Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes

Voies d'entrée – Dermique & oculaire: Éviter le contact avec les yeux

Voies d'entrée - Oral: Ne pas goûter ou avaler

Effets potentiels sur la santé:

Signes et symptômes de l'exposition à court terme (aiguë):

Symptômes: Se référer à la section 4 de cette fiche signalétique.

Effets chroniques potentiels sur la santé:

Mutagénicité: Aucune information disponible pour indiquer que le produit ou composante de ce produit présent à des concentrations supérieures à 0,1% est mutagène ou génotoxique.

Cancérogénicité: Ce produit ne contient aucun carcinogène connu figurant sur les listes des organismes suivants: ACGIH, CIRC, OSHA et NTP.

Effets sur la reproduction: Ce produit ne devrait pas avoir d'effets sur la reproduction ou le développement.

Sensibilisation à la matière: Ce produit ne devrait pas causer la sensibilisation de la peau.

Effets spécifiques sur les organes cibles Aucune information pertinente disponible

Danger d'aspiration: Pas un danger d'aspiration

Effets chroniques: Ce produit ne devrait pas provoquer d'effets chroniques.

Données toxicologiques:

Voir le tableau ci-dessous pour les données de toxicité aiguë de chaque ingrédient.

Nom chimique, nom commun et synonymes:	# de registre CAS	DL ₅₀ (Orale, rat)	DL ₅₀ (Cutané, lapin)	CL ₅₀ (4hr, Inhal., rat)
Acetic Acid	64-19-7	3310 mg/kg	1.06 g/kg	

*Toutes les cellules vides aucune information pertinente disponible.

Autres dangers toxicologiques importants: Aucun de signalé.

SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité: Aucune information pertinente disponible.

Persistence et dégradabilité: Aucune information pertinente disponible.

Bioaccumulation potentielle: Aucune information pertinente disponible.

Mobilité dans le sol: Aucune information pertinente disponible.

Autres effets environnementaux néfastes: Aucune information pertinente disponible.

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Manutention pour la disposition: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de pratiques sécuritaires. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8. Les conteneurs vides conserves des résidus (liquide et / ou vapeur) et peuvent être dangereux.

Méthodes de disposition: Disposer conformément aux lois et règlements fédéraux, d'états, provinciales et locales. Contactez votre agence environnementale local, provincial, d'état ou fédérale pour les règles spécifiques.

RCRA: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux États-Unis, il peut répondre aux critères de déchets hasardeux conformément au RCRA 40 CFR 261. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de déterminer la méthode adéquate d'identification et d'élimination appropriée des déchets. Pour l'élimination des matières résiduelles ou inutilisées, vérifier avec les agences environnementales locales, d'états, provinciales et fédérales.

SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Informations de livraison spéciales: Protéger du gel.

Classification T.M.D.: Non réglementé sous T.M.D.

Classification D.O.T.: Non réglementé sous D.O.T.

SECTION 15 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Règlements sur la santé et la sécurité au travail:

OSHA & SIMDUT: FS préparée conformément au Hazard Communication Standard (CFR29 1910.1200) et les règlements canadiens sur le SIMDUT 2015 (Règlement sur les produits contrôlés en vertu de la Loi sur les produits dangereux).

Listes réglementaires environnementales:

SARA – Section 313 (Déclaration de rejets de produits chimiques toxiques) 40 CFR 372 – Aucun de ces ingrédients ne sont répertoriés.

CERCLA – Section 102 (Quantité à déclarer) 40 CFR 302 – Aucun de ces ingrédients ne sont répertoriés.

RCRA 40CFR 261 (SOUS-PARTIE D) – Aucun de ces ingrédients ne sont répertoriés.

CLEAN WATER ACT – Section 311 (Quantité à déclarer) 40 CFR 116 - Aucun de ces ingrédients ne sont répertoriés.

CLEAN AIR ACT – Section 312 (Liste des polluants atmosphérique dangereux) 40 CFR 63 (sous-partie C) - Aucun de ces ingrédients ne sont répertoriés.

Inventaire national des rejets de polluants – Aucun de ces ingrédients ne sont répertoriés.

Toxic Substances Control Act (TSCA) – Tous les ingrédients énumérés apparaissent dans l'inventaire de la loi TSCA sur les substances toxiques.

Liste intérieure des substances canadienne (LIS) – Tous les ingrédients énumérés apparaissent dans l'inventaire de la LIS.

SECTION 16 – AUTRES RENSEIGNEMENTS

Légende:

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

CAS: Chemical Abstract Services

CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980

CFR: Code des règlements fédéraux

CSA: Association canadienne de normalisation

DOT: Département des transports

ECOTOX: Base de données des États-Unis EPA écotoxicologique

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

EPA: Agence américaine de protection de l'environnement

HSDB: Hazardous Substances Data Bank

CIRC: Centre international de recherche sur le cancer

IUCLID: International Uniform Chemical Information Database

CL: Concentration mortelle

DL: Dose mortelle

NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health

NTP: Programme national de toxicologie

OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques

OSHA: Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail

LEMT: Limite d'exposition en milieu de travail

RCRA: Resource Conservation and Recovery Act

RTECS: Registre des effets toxiques des substances chimiques

SARA: Superfund Amendments and Reauthorization Act

FS: Fiche signalétique

VLCT: Valeur limite de courte durée

TMD: Loi sur le transport des marchandises dangereuses

VLEP: Valeur limite d'exposition professionnelle dommage indirect

TWA: Moyenne pondérée dans le temps

SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Préparé par: Groupe de services techniques Charlotte

Tél: (705) 740-2880

AVIS AU LECTEUR

Les informations contenues dans cette fiche signalétique ont été obtenues de sources considérées précises et fiables. Bien que tous les efforts aient été faits pour assurer la divulgation complète des dangers du produit, dans certains cas, les données ne sont pas disponibles et le sont indiquées. Puisque les conditions d'utilisation du produit sont hors du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel aient été entièrement formés pour satisfaire aux exigences obligatoires du SGH. Aucune garantie, exprimé ou implicite, n'est faite et le fournisseur ne sera pas responsable des pertes, blessures ou dommages indirects qui pourraient résulter de l'utilisation ou de la dépendance des informations contenues dans cette fiche.

FIN DU DOCUMENT